Charte du spectacle vivant Jeune Public

A l'initiative du Réseau des scènes départementales jeune public et du Centre de Ressources jeune public de la Sarthe / Cie Jamais 203

LE RESEAU

Nous sommes membres d'un Réseau

Sont membres fondateurs du Réseau tous les lieux culturels conventionnés « Scène départementale jeune public » par le Conseil Général de la Sarthe. Ces lieux développent des projets diverses ; œuvrent sur des territoires et avec des populations variés. Ils ont cependant en commun la mise en place d'un projet artistique en direction des jeunes publics et le développement d'actions et de projets autour de l'enfant et de la famille dans le cadre de leur programmation culturelle.

Le Réseau se donne la possibilité d'ouvrir à toute personne morale ou physique et à toute structure ayant à cœur de défendre des projets artistiques et culturels en direction du jeune public quand bien même celle-ci ne serait pas conventionnée. L'entrée de ces personnes et/ou structure sera soumise à l'approbation unanime des membres fondateurs.

Notre fonctionnement

Espace d'échanges, de réflexions et d'actions, le Réseau se nourrit de l'expérience de chacun et chacun se nourrit de cette expérience de Réseau.

Des réunions régulières entre ses membres sont organisées afin de permettre les échanges et les partages d'expériences et afin de permettre à chacun de faire entendre sa parole sur la question du spectacle vivant jeune public.

LES SIGNATAIRES

Les signataires de la Charte

Dans un premier temps, sont signataires de la Charte, tous les membres fondateurs du Réseau, ceux-ci étant à son initiative. Dans un second temps, pourront signer toutes personnes morales ou physiques défendant les valeurs ici portées.

LE SPECTACLE VIVANT JEUNE PUBLIC

Les valeurs que nous défendons derrière « le spectacle vivant Jeune Public » :

Au même titre que le spectacle vivant « pour adulte », il comporte et peut croiser différents arts, formes et disciplines : théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes, objets... Mais s'adressant notamment au jeune public, il présente souvent une particularité d'écriture dans le texte et/ou dans la mise en scène et/ou dans la scénographie et/ou dans le jeu.

Il porte un regard sur le monde, ouvre l'imaginaire du spectateur qu'il soit jeune ou adulte, aiguise son esprit critique et lui transmet des sensations, des émotions. Par cela, il participe à la construction de la personnalité de l'enfant.

Il est visible dans les lieux dédiés au spectacle vivant (théâtres, centres culturels,...) et dans des lieux non-dédiés (relais petite enfance, bibliothèques, centres sociaux, écoles, etc.).

Le spectacle vivant jeune public est proposé sur différents moments: en temps « scolaire » et en temps « tout public » puisque, nous en sommes convaincus, le temps scolaire est nécessaire à l'égalité d'accès au spectacle vivant pour tous les enfants et adolescents et le « temps tout public » est nécessaire à la réalisation du spectacle vivant jeune public comme instant de partage en famille.

LE JEUNE PUBLIC

Ce que nous entendons derrière la notion de « jeune public »

Précisons qu'il s'agit d'un vrai public, d'aujourd'hui et de demain.

Nous considérons que le jeune public correspond aux enfants de la naissance à l'adolescence.

LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU RÉSEAU

ARTISTIQUE

Nous, Réseau, nous engageons à :

- ▶ défendre un projet artistique à destination du jeune public et à mener ce travail de façon régulière ;
- ▶ nous adresser aux enfants de la naissance à l'adolescence et à proposer une diversité dans les formes artistiques ;
- ▶ proposer des spectacles en séance scolaire et en séance « tout public » afin de favoriser l'accessibilité au spectacle vivant au plus grand nombre.

ACCUEIL DES SPECTACLES

Programmer un spectacle Jeune Public, c'est travailler avec les mêmes exigences, les mêmes règles que pour l'ensemble du spectacle vivant.

Nous, Réseau, nous engageons à respecter les conditions techniques, financières et les jauges recommandées. Cela, en accord entre le ou la programmateur/trice et les compagnies accueillies, et selon les dispositions de la structure d'accueil, pour le bien-être de tous.

ACCUEIL DES SPECTATEURS

Nous, Réseau, nous engageons à respecter l'âge recommandé pour un spectacle, en accord et après discussion avec les compagnies, dans un souci de qualité d'écoute et de réception du spectacle, et à être le plus précis possible pour en informer les accompagnateurs.

Nous soulignons l'importance de la médiation et des actions culturelles, et ainsi défendons l'intérêt d'un accompagnement au spectacle pour permettre aux enfants de « devenir spectateurs » et aux accompagnateurs d'assumer pleinement leur rôle d'accompagnant.

Afin d'enrichir la posture de médiation de chaque membre du Réseau, nous nous engageons à partager nos expériences, à échanger sur nos outils et sur nos actions culturelles spécifiques au jeune public.

CRÉATION

Pour le renouvellement et la qualité des propositions en direction du Jeune Public, nous, Réseau, nous engageons à soutenir la création Jeune Public sous toutes ses formes.

Nous nous engageons à soutenir des compagnies locales et/ou régionales et/ou nationales et/ou internationales qui créent des spectacles à destination du jeune public.

Un travail en concertation au sein du Réseau permettra de proposer des aides plus construites et plus importantes.

Nos soutiens pourront prendre différentes formes en fonction de nos possibilités et des réalités de nos structures : coproductions, résidences, pré-achats, partage et mise en lien avec nos différents réseaux, mise à disposition de lieux et/ou de matériels.

DIFFUSION

Pour enrichir nos regards de programmateurs, nous, Réseau, nous engageons à échanger régulièrement sur les spectacles Jeune Public vus et à confronter nos programmations.

Dans un souci de travail en cohérence sur notre territoire, nous nous engageons à mutualiser s'il se peut des tournées et si besoin du matériel.

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES NON DÉDIÉES

En tant que Réseau et professionnels du spectacle vivant jeune public, nous nous engageons à accompagner les structures non dédiées (bibliothèques, centres sociaux, crèches, écoles, collèges, lycées, Relais petite enfance...) avec lesquelles nous travaillons, dans leur démarche d'accueil et de programmation de spectacles à destination du jeune public : nous favoriserons un travail en partenariat et en bonne intelligence et nous les conseillerons et/ou les renverrons vers le Centre de Ressources Départemental Jeune Public de la Sarthe si besoin.

Signataires / membres fondateurs

L'Alambik/ MJC Ronceray Centre culturel Athéna Le Carroi Association l'Entracte Théâtre Épidaure L'Espal/Les Quinconces L'Excelsior

Centre socioculturel François Rabelais

Espace culturel Henri Salvador/ Ville de Coulaines

Communauté de communes LBN

Prieuré de Vivoin / Centre culturel de la Sarthe

Espace Saugonna / Communauté de communes du Saosnois

Espace culturel Scélia

Centre de Ressources départemental Jeune Public de la Sarthe / Cie Jamais 203